



A.B.C.

Anet Bridge Club

**Assemblée Générale Ordinaire
Compte-rendu**

Ordre du jour:

Compte rendu d'activité 2007/2008

Bilan financier 2007/2008

Objectifs 2008/2009

Budget 2008/2009.

Élection des membres du Conseil d'Administration

Élection des membres de la commission des litiges

A- Le président, François BODÉLAN, constatant que 68 des 85 adhérents sont présents ou représentés, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance. Il remercie Monsieur ..., Maire ... d'Anet qui a bien voulu honorer de sa présence cette assemblée ainsi que les présidents du Comité de haute Normandie et des clubs voisins de Cherisy & Dreux.

B- Il propose aux adhérents le rapport moral 2007/2008:

Effectifs en hausse constante. Nous sommes 86 membres dont 57 licenciés à Anet. Nous avons doublé notre effectifs de licenciés depuis 2004. Nous devrions atteindre 95 adhérents à la fin de cette année et accueillir le centième bridgeur pour fêter le dixième anniversaire du Club, l'an prochain.

Activités du club:

- *Tournois: 153 tournois de régularité. Participation moyenne aux tournois de régularité, 43%, à améliorer en 2008/2009.*
- *Séminaire de bridge à Porquerolles pour 52 adhérents...*
- *Compétitions: Brillants résultats obtenus dans les compétitions qui nous étaient proposées.*
- *Classements: Grâce aux brillants résultats obtenus en compétition, de nombreux joueurs ont quitté le niveau IV pour passer au niveau 3.*

Il est adopté à l'unanimité

C- Le Trésorier, détaille le bilan financier 2007/2008 qui laisse un résultat cumulé positif de 3700 €.

Il est adopté à l'unanimité

D- Le président expose les objectifs pour 2008/2009.

Atteindre ou dépasser les effectifs fixés par des actions de promotion et de formation.
Améliorer le taux de participation aux tournois et aux compétitions.

Ils sont adoptés à l'unanimité

E- Le Trésorier, présente un budget en équilibre pour 2008/2009.

Il est adopté à l'unanimité

F- Conformément à l'article 18 des statuts adoptés, ce jour, en Assemblée générale extraordinaire, il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration ;

Le Président propose une liste des candidats au suffrage de l'assemblée.

L'assemblée désigne en qualité de membres du Conseil de Direction:

Adopté à l'unanimité.

Lors de la réunion qui a succédé à l'assemblée générale, les membres du Conseil de d'Administration ont élu ... , Président de l'Association ; ... vice-président; Monsieur Gérard THOMAS, secrétaire et Monsieur Michel FALEZAN, trésorier.

G- Conformément à l'article 21 des statuts adoptés, ce jour, en Assemblée générale extraordinaire, il est procédé à l'élection des membres de la commission des litiges ;

Le Président propose une liste des candidats au suffrage de l'assemblée.

L'assemblée désigne en qualité de membres de la commission des litiges:

Adopté à l'unanimité.

. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30